

# Impact du COVID-19 sur la rentabilité des chantiers

La crise du coronavirus aura sans aucun doute un impact économique sur l'entreprise. Le CSTC tente de vous informer au mieux. Dans ce cadre, nous avons notamment publié un document comprenant des exemples chiffrés sur l'impact financier du COVID-19 sur la rentabilité des entreprises (Dossiers du CSTC 2020/02.21). Le présent article tente, quant à lui, d'identifier les conséquences de la propagation de l'épidémie de coronavirus sur la rentabilité des chantiers individuels.

M. Janssens, bac., collaborateur, division 'Gestion et qualité', CSTC  
D. Pirlot, m.s.c.f, chef de la division 'Gestion et qualité', CSTC

*Le CSTC met tout en œuvre pour garantir la fiabilité des informations publiées, compte tenu de l'état de la réglementation et des connaissances au moment de la parution des articles. Il ne peut toutefois être tenu responsable de l'utilisation qui pourrait en être faite. Les conseils fournis dans cet article ne dispensent pas le lecteur de l'obligation de respecter la réglementation en vigueur.*

Avant toute chose, il convient d'analyser l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses liées à l'installation de chantiers. En effet, l'arrêt ou la diminution des activités influencera leur durée et aura des répercussions sur les dépenses prévues. Citons par exemple :

- les raccordements provisoires (gaz, électricité, ...)
- les échafaudages
- les baraquements de chantiers
- les containers
- le matériel (manutention, levage et autres)
- les taxes de voiries
- les prestations de divers services (gardiennage, IT, assurances, coordination, santé, sécurité, ...)
- l'encadrement et la gestion de chantier (gestionnaire, conducteur, ...)
- ...

## Dépenses non prévues

Au redémarrage des activités, certaines dépenses non prévues pourront en outre être consenties :

- mise en place de nouvelles mesures de protection individuelles/collectives :
  - équipement sanitaire adapté aux nouvelles règles
  - dégagement et nettoyage des zones de travail, de l'accès et des alentours
- nouvel état des lieux
- vérification des tracés
- contrôle du respect des mesures gouvernementales liées au COVID-19

- transports supplémentaires (installation/repli du matériel en cas d'arrêt de longue durée)
- ...

La non-disponibilité d'un sous-traitant, la fermeture des frontières, d'éventuels problèmes financiers ou le non-respect de clauses contractuelles peuvent également engendrer des dépenses non prévues.

## Encadrement du chantier (gestionnaire, conducteur)

Un état de la situation actuelle (analyse des contrats, liquidités de l'entreprise, nouveaux besoins des clients, ...) est indis-





	Prévu	Réalisé
Marge brute	30,00 %	25,40 %
	€ 3.663,85	€ 3.186,03
Chiffre d'affaires réalisé		€ 15.728,19 100,00 %
Coûts directs		€ 12.542,16 100,00 %
Main d'oeuvre		€ 2.350,80 18,74 %
Matériaux		€ 1.491,04 11,89 %
Sous-traitant		€ 7.992,12 63,72 %
Matériel (Entreprise)		€ 124,20 0,99 %
Autres (locations, frais divers)		€ 584,00 4,66 %

Suivi financier de projet (tableau issu de l'outil de calcul cpro mis à la disposition des entreprises par le CSTC).

pensable à une bonne préparation/[replanification du chantier](#). La préparation du redémarrage couvre, entre autres, les activités suivantes :

- contrôle de l'état des stocks chez les fournisseurs,
- vérification de la disponibilité de la sous-traitance,
- replanification des activités des chantiers,
- replanification de l'amont (commandes, plans, choix clients, contrôles, ...)
- nouvelle analyse des risques
- évaluation de l'impact de la distanciation sociale
- ...

### Productivité et coûts directs de la main d'œuvre

Des délais d'attente supplémentaires et des mesures prises pour respecter la réglementation peuvent également influencer la productivité et les coûts directs de la main d'œuvre. En effet, il y a lieu de prévoir dans le planning des réunions de prévention de sécurité ou des moments d'informations, de sensibilisation, de désinfections, tant pour le personnel productif que pour l'encadrement. De même, des aménagements dans l'organisation du travail doivent être envisagés (désinfection, accès au chantier, pointage, déplacement, temps de midi/de pause par phases, ...). Ces mesures visant à limiter la propagation du virus peuvent également diminuer les rendements prévus.

### Matériaux

Les coûts des matériaux peuvent être également impactés par la crise en raison notamment :

- du remplacement de matériaux volés ou détériorés
- d'une hausse de tarif pratiqué par un fournisseur
- de la reconsidération du choix des matériaux à la suite de sa non-disponibilité
- de la reconsidération du choix des matériaux pour pouvoir respecter la distanciation sociale.

### Matériel

Le coût du matériel sera plus important en raison de la mise à l'arrêt des chantiers qui entraîne par conséquent la non-productivité des machines.

### Comment prendre en compte cette augmentation des coûts ?

Les frais identifiés ci-dessus peuvent influencer les frais généraux de l'entreprise. Il nous semble toutefois plus judicieux de les affecter directement aux chantiers en question, ce qui réduira les marges réelles des projets de construction.

### Lean

La crise actuelle peut cependant être une opportunité pour repenser et améliorer son organisation. A ce titre, il peut être judicieux de s'intéresser à la philosophie [lean](#). Celle-ci vise à accroître durablement la productivité et à aménager différemment les méthodes de travail des entreprises par une réduction des gaspillages de toutes natures (déplacements, non-qualités, stocks, transports, attentes, ...). Cette philosophie porte donc sur le principe d'amélioration continue.

### Conclusion

Le bilan financier de vos projets aura, fort probablement, des discordances avec les estimations faites lors de leur remise de prix. Il sera donc intéressant d'analyser le résultat chiffré de chacun afin d'en tenir compte dans l'impact financier que le COVID-19 aura eu sur votre entreprise. Quelles mesures prendre pour y remédier ? Nous vous donnons dans le dossier 2020/02.21 des pistes ainsi que quatre conseils à suivre pour booster la rentabilité de votre entreprise. 📌

Cet article a été rédigé en collaboration avec la Confédération Construction.

